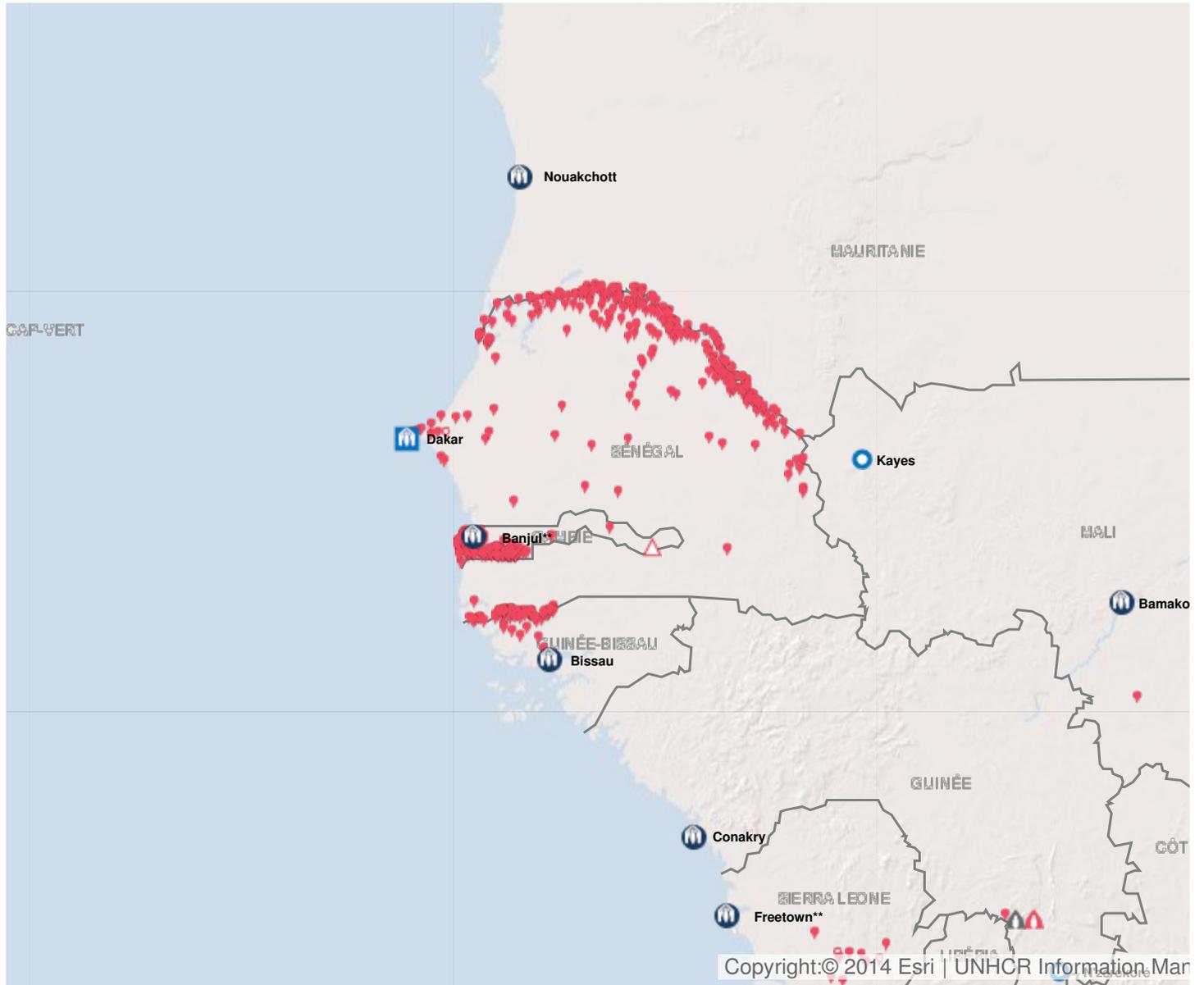


Résumé du plan 2017

Généré le 24/2/2017

Opération: Sénégal – Bureau régional



Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 78% EN 2015

2015

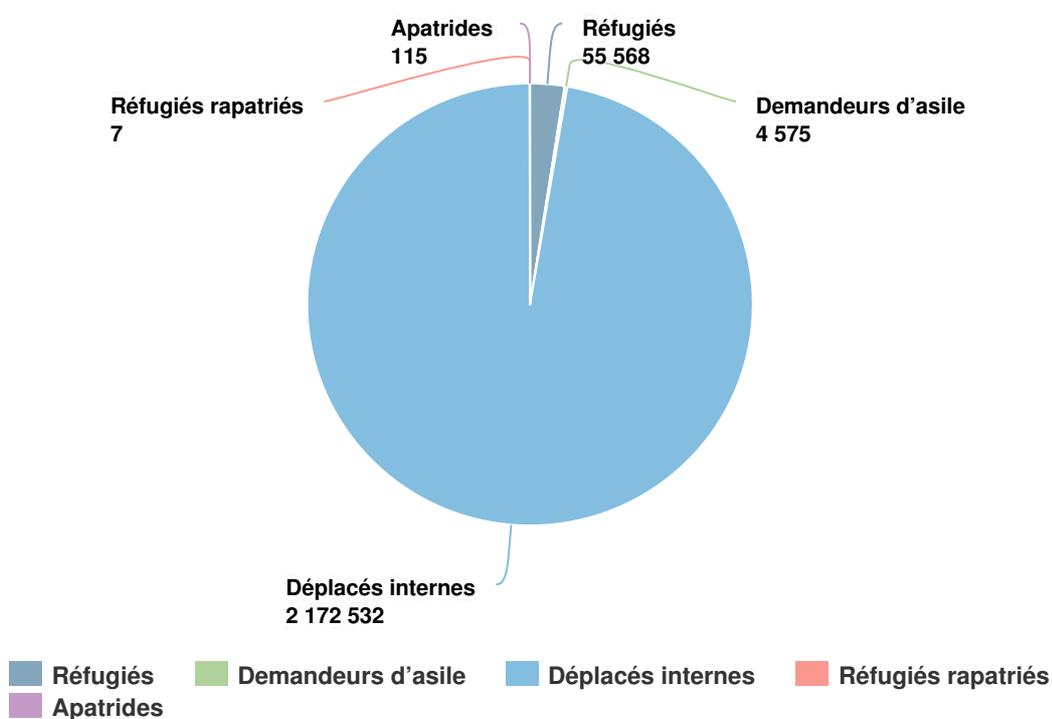
2,232,797

2014

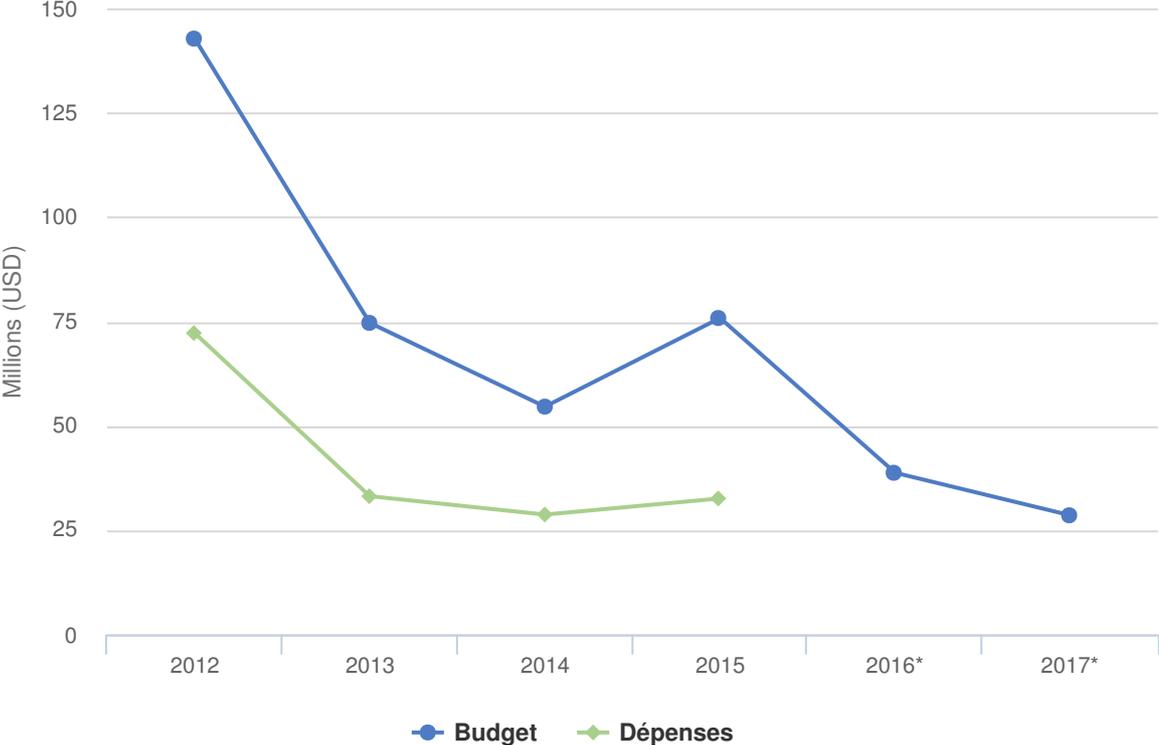
1,252,221

2013

61,984



Budgets et Dépenses - Sénégal – Bureau régional



Chiffres clés pour 2017

- 3 100 réfugiés ivoiriens (venant principalement du Togo, du Ghana et de Guinée) seront aidés pendant leur rapatriement librement consenti
- 1 200 réfugiés de diverses autres nationalités dans la région seront aussi assistés pendant leur retour dans leur pays d'origine
- 2 300 réfugiés bénéficieront de l'intégration locale avec l'appui du Bureau régional du HCR à Dakar
- 1 200 dossiers de réinstallation seront préparés, après l'identification des cas éligibles en 2017

Environnement de travail

On prévoit que, d'ici à 2017, l'Afrique de l'Ouest abritera plus de trois millions de personnes relevant de la compétence du HCR. Le Haut Commissariat continuera par conséquent à préparer et appliquer des stratégies visant à apporter protection et assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile, aux apatrides ou aux personnes risquant de le devenir, de même qu'aux rapatriés et aux déplacés internes.

Les élections pacifiques ont fait date dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. Fin 2016, la Gambie devrait organiser des élections, le Président actuel briguant un cinquième mandat. Le Ghana prévoit aussi de tenir des élections en 2016, qui seront probablement très serrées. À Cabo Verde, le Président en exercice se présentera pour un deuxième mandat comme chef de l'État après être entré en fonction en 2011. En 2017, le Libéria et la Sierra Leone organiseront également des élections générales.

Au Nigéria, un violent conflit dans la région du nord-est a provoqué le déplacement de quelque 2,7 millions de personnes dans le pays et obligé des dizaines de milliers d'autres à chercher refuge dans les pays voisins. S'il faudra du temps pour stabiliser la situation, les activités du Gouvernement à Abuja pourraient contribuer à améliorer progressivement les conditions des populations déplacées.

Au Sénégal, la démocratie relativement stable depuis plus de 35 ans pourrait être menacée par la situation non résolue en Casamance. Un conflit de faible intensité continue de contrarier le rapatriement librement consenti des réfugiés sénégalais depuis la Gambie et la Guinée-Bissau. Même si le retour spontané de quelques réfugiés sénégalais a été signalé ces deux dernières années, un certain nombre d'obstacles, notamment les munitions non explosées et les mines terrestres, empêchent le retour de personnes en plus grand nombre.

Principales priorités

- Au Bénin, le HCR s'efforcera d'aligner le cadre national juridique sur les normes internationales.
 - En Gambie, des solutions seront recherchées, notamment par l'intégration locale des réfugiés sénégalais avec l'obtention de permis de séjour de longue durée ou d'un autre statut, ou au moyen du rapatriement librement consenti.
 - En Guinée-Bissau, la priorité a été donnée au traitement des cas de naturalisation en suspens, l'officialisation des droits fonciers et les interventions d'autosuffisance.
 - Au Sénégal, le HCR recherchera des solutions durables pour les réfugiés mauritaniens sous la forme d'une intégration sur place.
 - Au Togo, l'intégration locale des réfugiés ghanéens sera activement recherchée par des activités socio-économiques ainsi que par l'accès à la naturalisation ou aux permis de résidence de longue durée.
 - En Sierra Leone, le HCR accordera la priorité au renforcement des capacités pour le retrait progressif et le transfert des opérations au Gouvernement.
 - S'agissant de l'apatridie, le HCR visera à appliquer la Déclaration d'Abidjan sur l'élimination de l'apatridie, en partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).
-